

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2024

FACILITER LA TRANSFORMATION DES BUREAUX EN LOGEMENTS - (N° 2111)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En cohérence avec les amendements de suppression des articles 1 et 2, cet amendement propose de supprimer cet article 3.